AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -6-9-73 573582

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION RHONE - ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)

55 Rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3
Tél. 60-95-87 (Postes 426 et 427)

ABONNEMENT ANNUEL : 30 F
C. C. P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, Rue Mazenod — 69 - LYON - 3e

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

VIGNE

VERS DE LA GRAPPE - Le vol de troisième génération d'Eudémis a été réduit et souvent même inexistant. Il est donc inutile de prévoir un nouveau traitement.

BOTRYTIS - Le dernier traitement devra être appliqué au plus tard 3 semaines avant la date probable de la vendange, afin d'éviter les risques de présence de résidus et une action retardatrice sur la fermentation.

ARBRES FRUITIERS

TORDEUSE ORIENTALE SUR POMMES ET SUR POIRES - Dans les vergers de pommiers et de poiriers qui subissent habituellement les attaques tardives de la tordeuse orientale, notamment au voisinage des vergers de pêchers, maintenir la protection dans la limite des délais d'emploi des pesticides.

CARPOCAPSE - Maintenir la protection en suivant les prescriptions indiquées ci-dessus.

POU DE SAN JOSE - Dans les zones contaminées par ce ravageur, renouveler le traitement indiqué dans le bulletin précédent. Ne pas oublier les espèces fruitières (cerisiers, cassissiers et groseilliers) qui n'ont pas été traitées au mois de juin en raison des délais d'emploi des insecticides avant la récolte.

INFORMATIONS MARAICHERES

TEIGNE DU POIREAU - Les conditions climatiques sont favorables à l'activité de l'insecte; maintenir la protection.

CARDON

MILDIOU - Cette maladie se développe surtout lorsque l'arrière saison est pluvieuse; préventivement, on conseille l'utilisation du zinèbe 200 g. matière active/hl - du manèbe ou du mancozèbe 160 g./hl.

NOCTUELLES - Pour combattre ces chenilles qui rongent les "côtes", on préconise les appâts à base de son préparés selon l'une des formules suivantes:

- 10 kgs de son + 40g. de lindane + 2 à 4 l. d'eau
- 10 " " + 20g. d'endosulfan + 2 à 4 l. d'eau
- 10 " " + 60g. de toxaphène + " " "

L'épandage doit être effectué le soir à raison de 1 kilogramme à l'are environ.

L'Ingénieur et le Technicien chargés des Avertissements Agricoles
G. DE CRUZ & R.ETIENNE

Le Technicien chargé des questions maraîchères
G.FERAND

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription
A.PITHIOUD

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes
Directeur-gérant: L.BOUYX

P174